

**PROJET : FINANCEMENTS  
SOLIDAIRES POUR LE MANTIEN ET  
LE DÉVELOPPEMENT D'UNE  
AGRICULTURE PAYSANNE**

**Rapport d'activité 2011  
Rapport d'orientation 2012**

Rédaction : Astrid Bouchedor, Léo Coutellec



## ➤ PRÉAMBULE : Pourquoi le MIRAMAP s'engage sur la thématique de la finance solidaire ?

L'installation, le maintien et le développement de l'activité agricole alternative (que nous qualifions de *paysanne, biologique, citoyenne et solidaire*) est au cœur du projet des AMAP. Depuis 10 ans, de nombreux outils, expérimentations et réflexions ont permis à notre mouvement de solidifier ses bases : au niveau de l'installation (ex. : espace test en Ile de France), de la production (ex. : guide du paysan en AMAP en Rhône-Alpes), de la relation solidaire de proximité (ex. : guide du contrat en AMAP d'Alliance Provence), de la dynamique d'un territoire (ex. : la participation à des réseaux, des plateformes, ...). Depuis 2009, le MIRAMAP a engagé une réflexion et mener des actions à propos d'une autre dimension de la problématique du maintien et du développement de l'agriculture paysanne : celle du financement de l'agriculture.

**Le constat est le suivant.** La situation actuelle du financement de l'agriculture est loin d'être satisfaisante, en particulier au niveau des politiques d'aide communautaires (via la PAC - Politique Agricole Commune) et en rapport à la situation quasi-monopolistique du crédit en France<sup>1</sup>. Ces deux aspects faisant système tant les politiques de crédits et d'aides sont liées dans le domaine de l'agriculture<sup>2</sup>. Il convient de se poser quelques questions : cette situation, qui s'explique en partie par l'histoire de la construction des politiques agricoles en France et en Europe, est-elle un vecteur ou un frein au rapprochement entre le monde paysan et le monde non-paysan ? Permet-elle de créer les conditions d'une économie solidaire dans le domaine de l'agriculture ? Permet-elle de soutenir le développement d'une agriculture alternative et de favoriser l'autonomie des paysans (un principe fondamental de l'agriculture paysanne) ? Répondre à ces questions demanderait de longs développements<sup>3</sup>.

Il est toutefois raisonnable d'affirmer que cette situation a accompagné, par l'endettement, la croissance d'une agriculture productiviste. Pilier de la modernisation de l'agriculture à partir des années 1960, le crédit et l'endettement sont utilisés comme des outils d'accompagnement d'un modèle unique de production, basé sur la survalorisation de la dimension technico-économique de l'activité agricole (chimisation, mécanisation, intensification, spécification). La financiarisation et la capitalisation de l'agriculture sont devenues des passages obligés pour poursuivre ce modèle de développement productiviste ; un modèle par ailleurs soutenu par des critères de distribution des aides qui lui est largement favorable. Si la situation actuelle du financement de l'agriculture ne favorise donc pas le développement (durable) d'une agriculture alternative, il est également raisonnable de dire qu'elle ne contribue pas non plus au rapprochement solidaire entre le monde paysan et les citoyens. Nous constatons que derrière les outils financiers, ce sont des modèles de développement agricole et une vision de l'économie qui sont véhiculés. Pour le MIRAMAP, une agriculture alternative ne peut se faire que dans le cadre d'une économie solidaire.

---

<sup>1</sup> Le monde agricole a longtemps été - et est encore toujours aujourd'hui - lié de façon quasi exclusive à un seul et unique intermédiaire bancaire qui finance 90% des agriculteurs.

<sup>2</sup> C'est en partie pour cette raison que la plupart des agriculteurs ne se posent même pas la question de l'acteur bancaire susceptible de financer le lancement ou le développement de leurs activités.

<sup>3</sup> Pour ce qui concerne les projets de réforme des politiques d'aide de la PAC, voir : [www.pouruneautrepace.eu](http://www.pouruneautrepace.eu)





## Un développement cohérent pour une agriculture alternative

*Prenant acte de ce constat*, nous voyons émerger ces dernières années un certain nombre d'expérimentations collectives qui peuvent s'apparenter à des **circuits courts de financements solidaires**. Un tel concept peut se caractériser par des dispositifs financiers rapprochant les citoyens du monde paysan et générant une relation de solidarité à l'échelle d'un territoire. Dans le domaine de l'acquisition de terres agricoles, la foncière Terre de Liens permet de faire contribuer les citoyens, via l'épargne solidaire, à l'achat collectif de terres qui seront ensuite mises à disposition de paysans. Cela a le triple avantage de lever la charge du foncier dans une installation agricole, de lutter contre la spéculation foncière (en re-faisant de la terre un bien commun) et de permettre une relation solidaire entre les citoyens et le monde paysan. Dans le domaine de l'investissement (ex. : achat de matériels agricoles), des entreprises solidaires comme la coopérative Garrigue proposent aux citoyens de contribuer au capital d'une entreprise agricole (qui ne pourra donc pas être une entreprise individuelle) pour accompagner l'installation ou le développement de son activité. Ce système a l'avantage de réduire considérablement le recours au crédit et favorise donc l'autonomie du paysan. Il permet également de rapprocher les citoyens de la production. Au-delà de ces deux exemples, il serait possible d'identifier d'autres initiatives qui contribuent à mettre les outils de la finance solidaire au service d'une agriculture alternative dans le cadre de circuits courts de financement.

*Le MIRAMAP souhaite accompagner ce mouvement*, et plus encore, en être un des moteurs. Quatre objectifs importants nous guident dans ce projet de rapprochement entre finance solidaire et agriculture alternative :

- Promouvoir l'autonomie des paysans (non seulement en rapport à la production et à la distribution/commercialisation mais aussi au niveau du financement) ;
- S'inscrire dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (remettre l'homme au centre de l'économie et considérer la finance comme un moyen et non pas une fin) ;
- Favoriser la participation citoyenne pour agir collectivement à la dynamisation des territoires (rapprochement entre le monde paysan et le monde citoyen) ;
- Partir des besoins des paysans : les outils ou dispositifs financiers actuellement à disposition des paysans doivent être complétés pour répondre aux réels besoins de l'activité agricole alternative et solidaire (besoins d'autonomie, de garantie, d'urgence, ...).

L'enjeu du financement de l'agriculture ne doit pas être délégué à des experts ou des spécialistes. Nous devons nous ré-approprier collectivement cette question car elle détermine fondamentalement le devenir de l'agriculture paysanne en France et dans le monde.



## ➤ RAPPORT D'ACTIVITE

Après avoir longuement mûri de façon informelle, le MIRAMAP a lancé concrètement ce projet en septembre 2010. Nous faisons ici le bilan depuis cette date et jusqu'à la date de l'AG (soit environ un an et demi), selon les axes suivants : partenariats, campagne de sensibilisation et de communication; campagnes d'appel à la générosité publique ; instruction des dossiers de paysans.

### ▸ Partenariats

#### ➤ Partenariats sur le projet Fonds Solidaire de Garantie

Le comité de Pilotage de ce projet est composé du MIRAMAP, de La Nef et de France Active.

- Une nouvelle rencontre du comité de pilotage Nef, France Active et MIRAMAP a eu lieu le 25 mars 2011

Les débats du comité de pilotage ont plutôt été axés sur la communication (comment diffuser l'information auprès des amapiens, mais également dans les Fonds Territoriaux France Active, et auprès des chargés de crédit Nef). La priorité actuelle étant de familiariser les techniciens à ce nouveau dispositif, et à une instruction tripartite, tout en menant une campagne de collecte la plus efficace possible afin de permettre la création du fonds de garantie rapidement.

- Une réunion téléphonique le 15 décembre 2011

Cette réunion a permis de préciser à nouveau les termes du partenariat entre France Active-MIRAMAP – La Nef pour les nouvelles personnes en charge du dossier à France Active. En effet, depuis le lancement du projet de finances solidaires, nous avons changé d'interlocuteur à France Active à trois reprises : Mai-Khanh Bui en 2009-2010 ; Vincent Pierre en 2011 et à présent 3 personnes : Emmanuelle Maudet (Responsable équipe expertise, Financement des Entreprises Solidaires) ; Flavie de Jaurias (Chargée de mission Développement, Pôle Création d'Entreprise) ; Olivier Jacquier (Chargé de mission). Cette situation s'explique en partie par le processus d'évolution de l'organisation de France Active qui les a beaucoup occupé (et momentanément désorganisé...) ces derniers temps et qui s'achève début 2012. Nous devrions donc pouvoir reprendre des relations plus suivies.

- En janvier 2012, réunion téléphonique entre Léo et Julien Adda de la FNAB pour évoquer la possibilité d'un Fonds solidaire de garantie commun au MIRAMAP et à la FNAB (voir orientations).



### ↳ Partenariats sur le projet de séminaire

Le comité de pilotage de ce projet est composé de MIRAMAP, France Active, La Nef, Fondation Macif.

Le comité d'organisation est composé de Terre de Liens, Cigales, Garrigue, FADEAR, FNAB, Inter-AFOG, Région Rhône-Alpes (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR), CRESS Rhône-Alpes, Les Amis de la Terre, FinanSol, La Revue Durable.

Le comité de pilotage a échangé sur la note préliminaire de descriptif du projet, lors d'une réunion téléphonique le 15 décembre 2011.

Une rencontre physique réunissant comité de pilotage et comité d'organisation a eut lieu le 27 janvier 2012 à Paris. Cette réunion a permis d'approfondir les enjeux du séminaire, de proposer un travail de diagnostic des besoins des paysans en agriculture biologique et paysanne, et d'avancer sur l'organisation pratique de la journée et d'évoquer les pistes de suivi.

### ↳ Partenariats financiers

- Conseil Régional Rhône-Alpes.

Fin 2010 et début 2011, Léo a participé aux groupes de travail « agriculture durable » à la CRESS. Dans ce cadre, nous avons soumis un dossier à la Région RA pour une demande de subvention dans le cadre du contrat économique sectoriel ESS. Suite à un arbitrage politique, notre dossier a été orienté vers la Direction de l'Agriculture et du Développement Durable.

Le traitement de notre dossier a pris beaucoup de retard, et nous avons donc souhaité rencontrer le président et la vice-présidente de la commission agriculture de la Région afin de présenter notre projet et de solliciter leur appui dans notre démarche. Ce RDV a eu lieu le 9 juin 2011 de présence d'Astrid et de Léo pour le MIRAMAP.

Astrid et Léo ont ensuite rencontré les services de la DADR (Natacha Klajman, Carlo Caschetta et Benoît Philibert) le 23 juin 2011 ; puis ont revu Natacha Klajman le 9 septembre 2011 pour avancer ensemble sur les détails techniques de notre dossier de demande de partenariat. Notre dossier a été voté lors de la séance plénière des élus du 16 décembre 2011, nous nous voyons donc attribuer une aide de 55 000€ pour l'opération : « Création d'outils de financement solidaires » (coûts internes éligibles sans plafond, frais de communication et d'organisation de séminaire, à l'exclusion de frais de restauration).

Ce montant couvre la période du 1er septembre 2011 au 31 décembre 2012.



- Fondation La Macif

Marc et Astrid ont rencontré Cathy Rouy, Chargée des relations partenariales et programmes à la Fondation MACIF le 12 juillet 2011. Nous avons ensuite déposé un dossier de demande de subvention qui nous a été accordé en septembre 2011. La Fondation Macif soutient le programme « Des financements solidaires pour le maintien et le développement d'une Agriculture Paysanne » par l'attribution d'une subvention d'un montant de 75 000€, selon le découpage suivant : 10 000 € au titre de l'année 2011 ; 30 000 € au titre de l'année 2012 ; 35 000 € au titre de l'année 2013.

Astrid et Léo ont rencontré à nouveau Cathy Rouy et Matthieu Rosy (secrétaire général de la Fondation Macif) le 19 octobre 2011 afin de faire le point ensemble sur les actions à mener en 2011, 2012. Cathy Rouy a également suivi les différentes réunions de préparation du séminaire en décembre et janvier.

## ▸ Campagne de sensibilisation et de communication

Une grande campagne de sensibilisation et d'information a eu lieu autour des outils de finance solidaire dans les différentes régions de France : Astrid a participé à 37 événements grands publics ou spécialisés (listés dans un tableau en page 8). La campagne de communication s'est également déployée sur l'ensemble du territoire français (en témoigne [la revue de presse](#)).

Afin de démultiplier localement la campagne d'appel à la générosité publique, nous avons :

- Diffusé largement l'appel au don sous formes de plaquettes ;
- Inciter à l'organisation de multiples initiatives localement dans les AMAP et réseau d'AMAP ;
- Travaillé avec des partenaires de l'ESS pour élaborer des initiatives communes ;
- Prévu des temps de formation, appuyés par les réseaux d'AMAP, pour essaimer la campagne ;
- Organisé des temps d'informations décentralisés pour présenter le projet aux partenaires.

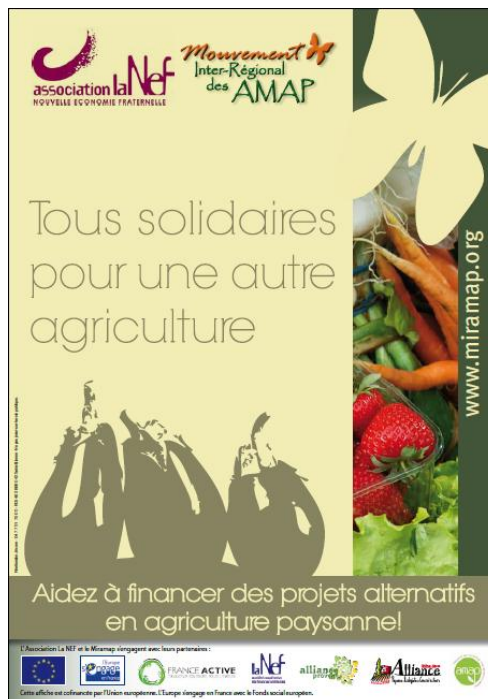
### ↳ Création du plan de communication

Les outils de communication ont été réalisés par le MIRAMAP, en consultation avec les partenaires : La Nef, France Active, Association La Nef. La rédaction des documents a été réalisée conjointement par Léo Coutellec et Astrid Bouchedor et la création graphique par Anaïs (Jécom).



Des outils de communication mis à disposition dans toute la France :

- 40 000 plaquettes destinées aux potentiels donateurs (6 pages)
- 3 000 plaquettes destinées aux paysans en AMAP (4 pages)
- 300 Affiches
- Un site internet : [www.miramap.org](http://www.miramap.org) et la rubrique dédiée « Agir pour une agriculture alternative »
- Une présentation de diapositives qui reprend les points essentiels du projet (conçue pour les formations, cette présentation est ajustable pour une intervention en public).
- Un communiqué de presse, un dossier de presse
- Un modèle d'invitation
- Une charte graphique (images disponibles sur demande par e-mail)
- Des personnes ressources identifiées dans un maximum de régions en France
- Information sur les obligations légales de communication



| Participation à des évènements (grand public) autour du projet de finances solidaires |               |                         |                                  |   |   |   |
|---|---------------|-------------------------|----------------------------------|---|---|---|
| Objet   | Date          | Lieu                    | Organisateur                     | Partenaires                               | Contexte  | Personnes présentes                       |
| Stand Finances Solidaires   | 06/11/10      | Lyon                    | FinanSol                         |   |   | 50  |
| Formation   | 10/11/10      | Lyon                    | MIRAMAP                          |   |   | 10  |
| Stand   | 12/11/10      | Marjolaine              |                                  | TdL                                       |   | 200                                       |
| Formation   | 13/11/10      | Paris                   | MIRAMAP                          |   |   | 30  |
| Journée Circuits Courts   | 09/12/10      | Narbonne                | ARDEAR LR                        |   |   | 100                                       |
| Soirée débat  | 19/01/11      | Chambéry                | AMAP de l'Albanne, La Mandragore | TdL, Nef, Enercoop                        |   | 60  |
| Ciné débat  | 01/02/11      | Carpentras              | Inter AMAP du Vaucluse           |   |   | 40  |
| Ciné débat  | 02/02/11      | Les Adrets de l'Estérel | Les regains de l'Estérel         |   |   | 70  |
| Réunion d'information partenaires   | 04/02/11      | Aix en Provence         | Alliance Provence                |   |   | 12  |
| AG ADDEAR Rhône   | 24/02/2011    | Mts du Lyonnais         | ADEAR                            |   |   | 30  |
| Femmes actives en milieu rural  | 08/03/2011    | Chambéry                | WECF                             |   |   | 12  |
| Rencontre groupe local Nef  | 08/03/2011    | Grenoble                | Groupe local Nef                 | Alliance Isère                            |   | 12  |
| Primevère   | 11-12-13/3/11 | Lyon                    |                                  | Alliance RA, Isère                        |   | 200                                       |
| Stand   | 01/04/11      | St Foy                  | Ville de St Foy                  |   | Semaine DD  | 15  |
| AG Alliance RA  | 02/04/11      | Chambéry                |                                  |   | Atelier Finances solidaires   | 30  |
| Ciné débat  | 06/04/11      | St Priest               | Ville de St Priest               |   | Semaine DD  | 50  |
| Foire Bio   | 8-9/4/11      | Davézieux (07)          | Fondation Nature Vivante         | TdL                                       |   | 30  |
| AG ARDEAR RA  | 12/04/11      | Valence                 |                                  |   |   | 50  |
| Fête des 10 ans des AMAP  | 14/05/2011    | Aubagne                 | Alliance Provence                |   | Atelier Finances solidaires   | 100                                       |
| Foire Eco bio   | 28-29/5/11    | Nyons                   | CEDER                            | TdL                                       |   | 50  |
| Ciné débat  | 09/06/11      | St Donat                | Collectif Drôme des Collines     | TdL, Alliance RA                          | Printemps Bio   | 50  |
| Ciné débat  | 10/06/11      | St Vallier              | Collectif Drôme des Collines     | TdL, Alliance RA                          | Printemps Bio   | 50  |
| Réunion d'information partenaires   | 27/06/11      | Lyon                    | MIRAMAP - Alliance RA            |   |   | 9   |
| Université d'été CADR   | 01/07/11      | Annecy                  | CADR                             |   | Atelier Finances solidaires   | 100                                       |
| Forum Européen<br>Souveraineté Alimentaire Nyeleni                                    | 16-21/08/11   | Krems (Autriche)        | Via Campesina                    | Alliance Provence,<br>Urgenci             |   | 400<br>délégués de<br>34 pays<br>d'Europe |
| CA FAMAPP   | 12/09/2011    | Compiègne               | FAMAPP                           |   |   | 20  |
| Rencontre partenaires   | 13/09/2011    | Amiens                  | FAMAPP                           | TdL, Conseil<br>Régional<br>Picardie, ABP |   | 5   |
| Rencontre partenaires   | 14/09/2011    | Lille                   | Réseau AMAP 59-62                | Tdl, Cigales, La Nef                      |   | 5   |
| Collectif Asso Régionale des AMAP 59-   | 14/09/2011    | Quesnoy                 | Réseau AMAP 59-63                |   |   | 25  |
| Fête des AMAP du Tarn   | 18/09/2011    | Saint Gauzens           | Réseau des AMAP du Tarn          |   | Table ronde "souveraineté alimentaire"  | 100                                       |
| Journée "Emploi des jeunes"   | 21/09/2011    | Lyon                    | Fondation La Mondiale            |   | Ateliers d'échanges   | 50  |
| Groupe de travail technique<br>sur le financement des projets<br>d'installation       | 30/09/2011    | Lyon                    | CR Rhône-Alpes (DADR)            |   | Présentation outil MIRAMAP  | 40  |
| Inter AMAP Basse-Normandie  | 24/10/2011    | Caen                    | ARDES                            |   | Accompagnement création asso<br>régionale,<br>présentation outil finances solidaires,<br>2ème Rencontre Nationale | 10  |
| Représentants Réseau<br>Haute-Normandie   | 25/10/2011    | Elbeuf                  | Pierre Couronné                  |   |   | 2   |
| Stand Finances Solidaires   | 05/11/11      | Lyon                    | FinanSol                         |   |   | 50  |
| CA LORRAMAP   | 17/11/2011    | Nancy                   | LORRAMAP                         |   |   | 10  |
| Rencontre Frédéric Schwab   | 19/11/2011    | St Louis                | Rhénamap                         |   |   | 1   |



## ▸ Campagne d'appel à la générosité publique

Pour abonder le fonds de garantie, le MIRAMAP a choisi de faire appel à la générosité du public par une campagne d'appel aux dons.

La collecte de dons portée par l'Association la NEF est largement relayée grâce à la diffusion de nombreux supports de communication.

L'Association La NEF et le MIRAMAP partagent des valeurs communes fortes. Le MIRAMAP soutient la campagne d'appel à la générosité du public menée par l'association La NEF. Les deux associations mutualisent leurs moyens et leurs compétences et espèrent ainsi servir au mieux leur projet commun de soutien à des alternatives sociales et écologiques. Cette collaboration entre l'association La NEF et l'association MIRAMAP doit permettre à l'association MIRAMAP de lancer efficacement le projet de mobilisation de financements solidaires et se veut transitoire.

Une convention de partenariat a été rédigée entre les deux associations. La répartition des tâches est la suivante :

- L'appel à la générosité du public est réalisé par l'association La NEF.
- La collecte de dons est menée par l'association La NEF.
- La réalisation des outils de communication sera portée par l'association MIRAMAP, en accord avec l'Association La NEF.
- La gestion effective des dons (encaissement des chèques, délivrance et édition des reçus fiscaux) sera réalisée par l'Association La NEF.

Les dons consentis à l'Association La NEF donnent lieu à délivrance d'un reçu fiscal que le donateur doit joindre à sa déclaration d'impôt pour bénéficier de la réduction.

La collecte de dons s'élève aujourd'hui à un peu plus de 7 500€ (des dons de particuliers mais aussi des AMAP de plus en plus souvent). Ce montant est largement en dessous de nos espérances.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce démarrage lent de la récolte de fonds. En voici trois :

- notre stratégie de collecte était uniquement ciblée sur les réseaux régionaux des AMAP

Il s'agissait d'un choix de départ prenant acte de l'organisation actuelle du mouvement des AMAP et découlant d'un souhait de participation au plus près des territoires. Or, nous constatons que ces réseaux sont plus ou moins bien structurés selon les régions et sont déjà mobilisés sur différents chantiers (avec des moyens très différents selon les territoires). Toutefois, il ne faut pas aller trop vite. Les réseaux vont à leur rythme, ils ont déjà beaucoup à faire, mais le message commence à se diffuser ... lentement. De plus, globalement, nous constatons un accueil très positif de la part des réseaux de cette thématique de la finance solidaire.



- le message (assez complexe, somme toute : l'enjeu de la garantie) a du mal à être compris par tout un chacun.

Il faut faire preuve de beaucoup de pédagogie, et avec des moyens humains limités, l'information prend du temps à être diffusée.

Les amapiens ont encore du mal à s'approprier le fonctionnement des outils, du dispositif, du montage de collecte ... Pour cela, il faut déjà comprendre le fonctionnement global du financement d'une activité agricole et ses principales problématiques. Cela dépend en partie de notre capacité à relier les enjeux à des cas très concrets sur le terrain: pas simple lorsque l'on est dans une phase de démarrage, avec des moyens (humains) assez limités.

Par ailleurs, le projet est connu publiquement depuis à peine un an. Nous avons peut-être été un peu trop ambitieux sur les échéances. Mais cela va avancer. Le dispositif fait véritablement écho auprès des paysans.

D'ailleurs, le premier projet paysan de Jean en PACA, soutenu par La Nef et France Active, servira de point de départ pour les nouvelles campagnes de collecte.

- l'engouement pour les campagnes menées par la foncière et le fonds Terre de Liens ont probablement « fait de l'ombre », involontairement, à notre campagne. Si les complémentarités sont évidentes pour nous, cela ne va pas de soi pour tout le monde. Et puis, les militants et les sensibilisés sont souvent sollicités en ce moment.

### ↳ Établir une stratégie de collecte de dons

Nous avons eu plusieurs contacts avec Gwenaëlle Dufour (France Générosité) pour échanger autour des obligations légales (juridiques et fiscales) de l'appel à la générosité du public. Dans la mesure où la campagne de collecte a été portée par l'Association La Nef, qui bénéficie d'une expérience de plus de 30 ans dans la collecte de dons, notre travail a été minime.

### ↳ Établir des partenariats de collecte

Notre stratégie de collecte a ciblé uniquement les amapiens dans un premier temps, nous nous sommes donc appuyés sur les réseaux locaux / régionaux des AMAP pour transmettre l'information et identifier des personnes ressources.

Nos premiers partenaires de collecte sont les réseaux locaux / régionaux des AMAP, nous avons donc organisé des formations en région (Lyon, Paris, Marseille) et également des temps d'échanges avec des partenaires de l'agriculture alternative et de la finance solidaire (ARDEAR Languedoc Roussillon à Narbonne en décembre, Aix en Provence en février, Lyon en juin, Amiens et Lille en septembre).



Enfin, lors d'évènements grand public, nous nous sommes associés à Terre de Liens (Stand à Marjolaine, Ciné-débat en Drôme des Collines, Foire Eco-bio à Nyons ...) pour animer des ateliers, donner des conférences ou tenir un stand. Nos dispositifs étant très complémentaires.

Nous avons également participé à la semaine de la finance solidaire, avec le groupe de travail FinanSol en Rhône Alpes (tenue d'un stand Place de la République à Lyon) en novembre 2010 et 2011.

## ▸ Instruction des dossiers de paysans

### ↳ Gestion des candidatures

L'expertise des dossiers est collective entre le MIRAMAP (aspects agricoles et éthiques), Société financière de la Nef (viabilité économique et financière) et France Active (critères liés à l'emploi).

Nous avons défini ensemble les procédures d'instruction des dossiers que nous avons ajustées avec l'étude d'un premier cas.

Le MIRAMAP est resté le premier interlocuteur des porteurs de projet (paysans en AMAP) et faisait ensuite le lien vers le Fonds territorial pertinent (après consultation de France Active), de même pour l'orientation vers les chargés de crédit Nef référent (après consultation de Victor Grange pour avis sur le dossier).

Le MIRAMAP a donc joué le rôle de coordinateur entre les différents acteurs : porteur de projet, fonds territorial et institution bancaire (et également très souvent d'autres acteurs de l'accompagnement comme les ADEAR).

L'évaluation des dossiers est réalisée conjointement par les différents partenaires du projet : le MIRAMAP, La Nef, France Active. La volonté est vraiment de comprendre et de mesurer le projet dans sa globalité. Il s'agit d'intégrer les éléments de motivation du porteur de projet. L'expertise de chacun des acteurs est donc mise à profit dans des domaines complémentaires (agricole, financier, emploi ...).

- Les critères évalués par le MIRAMAP portent sur les aspects éthiques et veillent au bon respect de la charte des AMAP. Les éléments pris en considération portent ainsi sur le statut de paysan en AMAP et les pratiques agricoles en place.
- La Nef s'interroge sur la viabilité du projet et balaye une série d'éléments liés au contexte économique (produits/ services, l'exploitation, l'équipe, le marché, la clientèle ...) et s'appuie sur des éléments financiers (bilans, compte de résultat, plan de financement). Bien entendu cette étape est réalisée avec le soutien d'un chargé de crédit de La Nef, qui réalise ensuite une étude à partir des éléments fournis.
- Les outils de France Active s'adressent à des personnes en difficulté d'insertion (demandeur d'emploi, demandeur d'emploi longue durée, bénéficiaire de minima social ...). Il s'agit alors de mesurer des critères sociaux liés aux porteurs de projet.



**Recensement demandes paysans outils Finances Solidaires**

| Contact                | Région<br>Département | Activité  | Projet  | Freins   | Solutions  | Pourquoi outil MIRAMAP pas retenu ?  |
|------------------------|-----------------------|---|---|--|--|--|
| Annabelle Wurbel       | 26                    | Chevrière   | Viabilisation terrain   |  |  |  |
| Anne Bertrand          | 13                    | Horticultrice   | Besoin d'un véhicule d'occasion   |  |  | Pas éligible FGIF  |
| Cristèle Gomez         | 13                    | Bergère herbassière                                   | Construction bati agricole :<br>bergerie + habitation   |  |  | ESIA ne peut pas garantir<br>des investissements mobiliers   |
| Christian Voisin       | 71                    | Maraîchage bio  | Achat tracteur  | Pas de capacité de<br>financement,<br>ni d'emprunt       | L'AMAP envisage de<br>faire un prêt à taux 0<br>pour financer l'achat du tracteur            | Pas éligible à un prêt bancaire  |
| Emmanuelle Tardieu     | 7                     | Maraîchage  | Achat terrain, viabilisation ....   | Pas éligible DJA (+ 40 ans)                              |  | Pas de grosses capacités de<br>remboursement actuellement,<br>projet d'investissement reporté                          |
| Hubert                 | 34                    | Maraîchage bio  | Installation de personnes en insertion  |  |  | Pas vraiment la question, + création AMAP  |
| Jean Guillaume         | 13                    | Maraîchage bio  | Installation  | Pas éligible DJA (+ 40 ans)                              | Prêt Nef + bonification  |  |
| Jean-André Minaro Vita | 34                    | Maraîchage  | Chambre froide  |  |  |  |
| Jean-Paul Chatard      | 01                    | 3 paysans sur la ferme :<br>maraîchage, vaches (lait) | Grange séchoir : 300 000 €  |  |  | Bati pas éligible à nos outils   |
| Jean-Sébastien Duval   | 13                    | Paysan boulanger                                      | Four, matériel agricole, matériel boulangerie   | Grosses difficultés financières,<br>de logement, urgence | Don et prêts des amapiens<br>pr lancer son activité.<br>Prêt Nef pour la suite               | Pas éligible outils FA (fonctionnaire)   |
| Julie Helfrich         | 76                    | Maraîchage bio et<br>petits fruits rouges             | Installation  |  | Ses parents se sont portés<br>garants.   | A contacté FA à 2 reprises, sans réponse.  |
| Lionel Pernot          | 69                    | Volaille de chair<br>et atelier viande bovine         | Poulailler  |  |  | FA ne peut pas garantir<br>des investissements mobiliers   |
| Marc Verollet          | 73                    | Production caprine<br>et transfo fromagère            | Agrandissement du bati,<br>nouvelle fromagerie,<br>énergies renouvelables   |  |  | Bati pas éligible à nos outils   |
| Marie Billamboz        | 43                    | Chèvres, vaches,<br>truies, poulets en bio            | Maraîchage avec personnes en insertion : achat de matériel  |  |  | Pas un projet de paysan en AMAP<br>mais projet de ferme avec personnes en insertion                                    |
| Marie-Hélène Di-Ruzza  | 13                    | Maraîchage bio<br>et poules pondeuses                 | Installation  | Pas éligible DJA (diplôme CAP)                           | Prêt d'honneur 15 000€ sur 5 ans<br>à taux 0 (Pays d'Aubagne)<br>Reste du prêt au Crédit Mut | Très bon contact avec chargé<br>de crédit Crédit Mut<br>lors formation, proximité                                      |
| Nadia Tabourel         | 56                    | Maraîchage bio  | Installation  | A la recherche de terres                                 |  | Recherche de terres  |
| Nathalie Lehon         | 23                    | Maraîchage  | Développer activité complémentaire<br>de plantes aromatiques, médicinales.<br>Construction boxes, abris, cellier. |  |  | Pas éligible FGIF<br>car activité au nom du mari. Bati   |
| Philippe Boscardin     | Centre - Loiret       | Eleveurs de chèvres et transfo                        | Achat de bati agricole par porteur de projet<br>et SCI (AMAP Jardins de Cérès)                                    | Levée de fonds insuffisante                              |  | Bati pas éligible à nos outils,<br>de plus statut du porteur de projet<br>ne permet pas de bénéficier des outils de FA |
| Philippe Chorier       | 42                    | Eleveur   | Silos   |  |  | Investissement inférieur à 10 000€   |
| Sébastien Lambert      | HN                    |   | Déssherbeur avec palpeur  | Urgent, avant septembre 2011                             |  | Nef pas en capacité de réagir assez vite   |
| Stéphane Sénamaud      | Bretagne              | Maraîchage bio  |   |  |  | Terres qu'il avait en vue,<br>finalement trop chères,<br>projet en attente   |
| Sylvain Cocquempot     | 62                    | Maraîchage bio  | Déssherbeur thermique   |  |  | Projet postponé  |
| Thomas Lefebvre        | 59                    | Maraîchage bio  | Tunnels avec irrigation,<br>matériel de travail du sol,<br>fonds de roulement                                     |  |  | Projet passe en commission Nord Actif<br>le 2 février 2012   |
| Vincent Croes          | 59                    | Maraîchage  | Installation  |  |  | A préféré prêt en direct avec ses amapiens   |

## ➤ 1<sup>er</sup> projet paysan soutenu : Tourves - « Le Boou Mouron »



**Localisation :** A Tourves, lieu dit « Le Boou Mouron »

**Investissement :** 36 000 €, dont 19 000 € pour les terres (1,2 ha) et 17 000 € pour du petit matériel agricole d'installation et d'irrigation comme un motoculteur et de la trésorerie de démarrage.

**Productions :** Maraîchage biologique et des petits fruits rouges.

**Porteur du projet :** Jean, 44 ans

**Mode de commercialisation :** vente directe, paniers, marché, Biocoop. Jean souhaite distribuer 60% de sa production en AMAP. Plusieurs groupes de consommateurs pourraient être intéressés par un partenariat avec Jean, mais la distance (plus de 60 km) pourrait être un frein pour lui ; il préférerait privilégier une AMAP locale. A l'heure actuelle, Jean envisage de distribuer des paniers dans une nouvelle AMAP en création à Rocbaron.

**Partenaires impliqués :** Alliance Provence est le réseau régional des AMAP en région PACA et a donc instruit le dossier de Jean localement, pour le MIRAMAP. Alliance Provence accompagne également Jean dans son projet de création d'AMAP. Par ailleurs, Jean est accompagné par l'ADEAR du Var, dans la construction de son projet d'installation (notamment sur la définition du plan de financement). La Nef et ESIA sont les partenaires financiers institutionnels qui ont permis la réalisation du projet.

### Outils de finances solidaires mobilisés :

Un prêt Nef de 36 000€ sur 7 ans à 2,90%. Ce taux a bénéficié d'une **bonification de 2%** apportée par l'Association La NEF dans le cadre de son action de soutien au développement de l'agriculture biologique.

Une **garantie FAG classique** (via ESIA, Fonds Territorial France Active en PACA) à hauteur de 65 % du capital restant dû. Pas d'autres garanties demandées.

### Le projet



Jean est un ancien maçon ; il souhaitait s'installer en tant que maraîcher bio depuis plusieurs années. Par l'intermédiaire d'amis viticulteurs sur Tourves, Jean a rencontré Christian Pagnutti en 2010. Christian venait de s'installer en tant que maraîcher en agriculture biologique et en AMAP. Jean a souhaité apprendre le métier, et a été amené à travailler pour Christian comme salarié agricole pendant plus de 6 mois en 2010, alors que ce dernier était dans sa première année d'installation. Cette expérience a permis à Jean de voir la mise en route d'une exploitation agricole de A à Z et cette expérience l'a conforté dans son projet de création de sa propre activité. Son apprentissage auprès de Christian a été très positif.



« Avoir cette terre, en prendre soin, la faire revivre ... »

Jean a trouvé ses terres via la SAFER. La commune de Tourves avait lancé, en partenariat avec la SAFER, une politique de recensement des terres en friche. Parmi les terres qui ont été identifiées, Jean a pu acquérir deux de ces terres. Elles étaient en friche depuis 20 ans, avant cela, elles avaient du accueillir des vignes, puis du blé. Ces terres se situent à proximité du canal de Provence (dérive de Tourves à Fréjus). A terme (2013-2014), lorsque les travaux seront terminés, Jean pourra alors bénéficier d'une borne agricole directement alimentée par l'eau du canal à proximité de ses deux terres. Dans l'immédiat, l'irrigation lui demande beaucoup de travail. Il a trouvé un accord avec des voisins qui ont un forage, en attendant de creuser son propre forage.

Depuis février 2011, Jean a une convention d'occupation précaire des sols. Avec l'obtention d'un prêt Nef de 28 000€, Jean est propriétaire des terres depuis juin 2011 et a commencé à labourer le sol en avril 2011. Aujourd'hui, Jean vit à 10km de ses terres, à Brignoles. Pour limiter ses trajets, il a installé une caravane sur son terrain de façon provisoire.

Jean cultive de nombreux légumes (salades, courgettes, tomates, carottes, aubergines, poivrons, poireaux ...) sur 1,2 ha, le tout en plein champ et en agriculture biologique.

Jean souhaite distribuer une majeure partie de sa production en AMAP. Il reconnaît que le système AMAP peut être exigeant : si la vente est assurée, l'obligation de fournir une production variée de manière régulière peut constituer une véritable pression. Pour répondre favorablement à cette demande et maîtriser mieux les aléas de production, Jean souhaite prévoir à terme plus de production (peut être acquérir une terre à proximité de 3 ha, en collines). Mais Jean n'a pas de réelle volonté d'extension, il préfère maîtriser ses surfaces, son outil de travail. Comme les AMAP, il défend un modèle d'agriculture paysanne : de nombreux paysans sur de petites fermes ! De plus, Jean pense fortement que le lien direct avec des consom'acteurs en AMAP peut représenter un véritable soutien, et alors la pression sera positive.



## ➤ RAPPORT D'ORIENTATION

### ► Séminaire « La finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique »

Le premier séminaire sur les «outils de finances solidaires au service de l'agriculture paysanne et biologique» sera organisé par le MIRAMAP, le **mardi 27 mars 2012**, à **Lyon**. Ce séminaire aura une envergure nationale et marquera une volonté de fédérer les multiples initiatives de finances solidaires au service d'une agriculture alternative, à savoir paysanne, biologique, citoyenne et solidaire. Le séminaire explorera un versant spécifique des finances solidaires, qui a trait à la manière dont les acteurs de l'agriculture alternative peuvent s'appuyer sur l'expérience de réseaux déjà existants dans l'accompagnement à la création d'activité, le développement et la pérennisation du projet et se renforcer mutuellement. Cette journée est organisée à l'initiative du MIRAMAP en partenariat avec un comité de pilotage composé de France Active, La Nef, Fondation Macif.



### ➤ Objectifs du séminaire

Le séminaire se veut être une première étape ayant pour objectifs principaux :

- Partager un constat sur la réalité agricole de l'agriculture alternative (notamment en terme de besoin de financements pour l'installation et le développement) ;
- Identifier les contraintes ou manques du système actuel pour promouvoir l'installation et le développement d'une agriculture alternative ;
- Définir la façon dont la finance solidaire peut intervenir ( ex. : réflexions sur les statuts juridiques en agriculture ; comment remettre la coopération au cœur de l'économie agricole et dans le cadre d'une économie solidaire ?, ... ) ;
- Rapprocher des acteurs de la finance solidaire et de l'agriculture alternative ;
- Identifier et comprendre les projets portés par chacun ;
- Fédérer, créer une émulation ;
- Développer des projets en partenariat.



## ↳ Les suites du séminaire

- Valorisation post-séminaire

Nous envisageons quatre types de valorisation :

- Publication des actes

Le rendu des échanges et les propositions qui auront émergé durant la journée seront rapportés dans des actes (qui pourront éventuellement prendre la forme d'un ouvrage) afin d'être diffusés au sein des différents réseaux représentés et plus largement ;

- Un document de plaidoyer pour politiques ou manifeste qui servira de base pour interpeller les candidats aux élections présidentielles. Ce document peut également prendre la forme d'un communiqué de presse le lendemain du séminaire. ;
- Une publication synthétique et opérationnelle:

Un document de communication synthétique, à destination des porteurs de projet qui reprennent les différents dispositifs de finance solidaire, mobilisables dans leur région. Ce document peut reprendre en partie centrale, les dispositifs nationaux, et dans les autres volets détailler les outils uniquement disponibles en région.

- Un document grand public de sensibilisation

Il est également prévu de filmer ce séminaire (intro, restitution des ateliers et débat ouvert).

- Groupes de travail thématiques et décentralisés

Ce séminaire devrait être le point de départ d'un processus qui vise une démultiplication des initiatives. Le séminaire doit être une première étape dans le travail de co-construction et d'élargissement des outils de finance solidaire complémentaires destinés à l'ensemble des porteurs de projets en agriculture alternative. Un plan d'actions communes pour la suite sera présenté à la fin de la journée du 27 mars.

En 2013, des groupes de travail (constitués lors du séminaire) en région et au niveau national se rencontreront régulièrement et travailleront à l'émergence de nouveaux outils de finances solidaires. Ce temps d'animation sera coordonné par le MIRAMAP. Une réunion élargie permettra la restitution du travail mené dans les différents groupes, éventuellement lors d'un second séminaire par la suite (en 2014 ?).

- Plateforme « Finances solidaires et agriculture alternative »

On peut également envisager, à la suite du séminaire et dans le cadre des groupes de travail décentralisés de créer une plateforme permanente (souple et informelle), sur la thématique des « Finances solidaires et de l'agriculture alternative » entre les partenaires engagés dans ce séminaire pour poursuivre les réflexions.





## ▸ Fonds solidaire de garantie

↳ **Continuer les campagnes d'appel au don et de sensibilisation** : poursuivre les efforts engagés, travail d'éducation populaire, faire le lien avec des projets concrets, ...

↳ **Création d'un fonds de dotation** : seul outil qui nous permettra d'être autonome sur la récolte de fonds privés et sur leur re-distribution (sur la garantie mais pas seulement). Ce fonds de dotation prendra le relais du partenariat avec l'Association La Nef. Sa création dépen en partie de la reconnaissance d'intérêt général du MIRAMAP. Il ne résoudra pas la question de l'orientation de fonds publics.

↳ **Élargir notre stratégie** : la FNAB serait intéressée à créer un fonds de garantie pour les paysans bio. Suite à une discussion téléphonique entre Léo et Julien Adda de la FNAB, le bureau de la FNAB de janvier 2012 a acté la possibilité de s'allier au MIRAMAP pour un fonds de garantie commun (toujours en partenariat avec France Active).

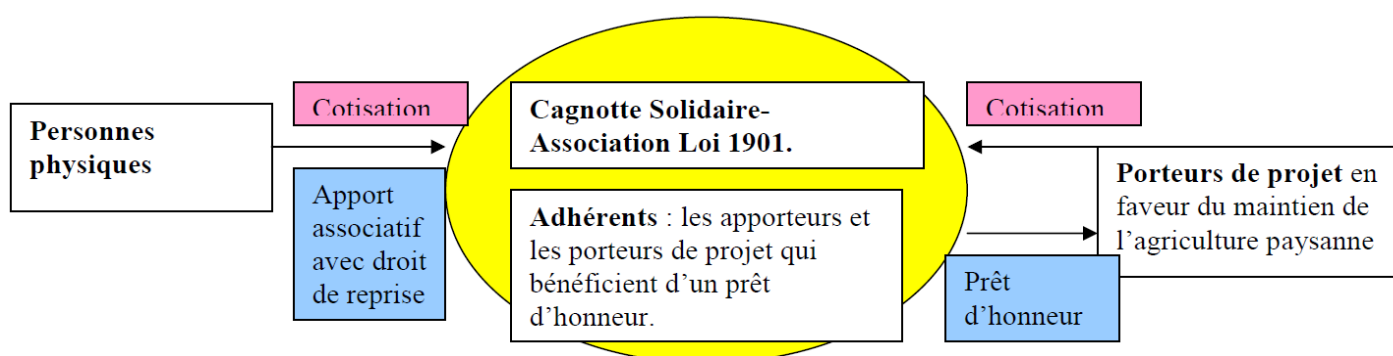
- Ils mettent deux conditions : (i) intituler ce fonds : « Fonds de garantie pour l'Agriculture Biologique » et (ii) faire de la certification AB un critère d'éligibilité. De son côté, le MIRAMAP doit faire valoir ses principes et sa posture : agriculture paysanne, locale et solidaire ; démarche de progrès. Il nous faut donc discuter d'une possibilité d'entente pour ce projet. On pourrait par exemple établir une obligation de certification pour le maraichage (soit comme critère a priori soit comme obligation à n année) mais laisser une marge de progrès plus souple pour les autres productions (ne pas exiger la certification a priori, mais se donner des objectifs clairs dans le temps).
- Nous identifions trois avantages significatifs à un tel partenariat : (i) la FNAB a la possibilité de lever des fonds publics au niveau national pour abonder le fonds de garantie. La carte de visite AB est audible pour les ministères, ..., notamment après les engagements du Grenelle et du Grand Emprunt ; (ii) ce serait un premier projet concret entre la FNAB et le MIRAMAP qui pourrait permettre de dissiper certaines tensions et incompréhensions, et de faire passer un message fort de convergence entre AB et AP ; (iii) cela permettrait d'élargir les bénéficiaires potentiels du fonds, au-delà des paysans en AMAP.



## ► Explorer la piste des « cagnottes solidaires territoriales »

L'étude réalisée par une stagiaire d'AMAP IdF, Sarah Delecourt, sur le financement des projets en agriculture biologique et circuits courts en Ile-de-France, a initié une réflexion autour de la création de « cagnottes solidaires » inter-AMAP.

Cette proposition s'appuie sur l'expérience de la Cagnotte Brigançaise d'Auvergne. Son principe de fonctionnement est détaillé dans le schéma suivant (extrait de l'étude de Sarah, page 72).



« [Cette cagnotte] aurait pour objet :

- attribuer des prêts d'honneur à taux 0 pour soutenir les projets qui participent au maintien et au développement de l'agriculture paysanne en [région].
- répondre aux besoins non satisfaits
- développer une cohésion territoriale autour du Maintien de l'Agriculture Paysanne.

L'association se compose de membres actifs ou adhérents. Doivent adhérer les personnes qui font un apport associatif avec droit de reprise et les porteurs de projet qui bénéficient d'un prêt d'honneur. L'ensemble des cotisations permet de financer les frais de fonctionnement de l'association. »

Nous pensons que cette réflexion mérite d'être poursuivie, en lien avec AMAP IdF et sur d'autres territoires.



Nous proposons d'engager un stage similaire sur la région Rhône-Alpes qui aurait deux axes principaux :

### ↳ Une étude de besoin, un état des lieux

- identifier en Rhône-Alpes les besoins de financement pour soutenir une agriculture alternative
- en lien avec cette identification : repérer les contraintes, les problèmes, les manques (certains problèmes devront bien sur être contextualisés avec les politiques de crédit et d'aide, en lien avec les politiques de développement agricole) ;
- identifier les acteurs/outils de la finance solidaire susceptible de répondre à ces besoins/manques;
- analyser les possibilités de rapprochements entre finance solidaire/agriculture alternative : soit en complétant/améliorant l'existant, soit par de nouveaux outils/projets ;

### ↳ Une partie expérimentale

- en particulier, expérimenter l'idée de la création d'une cagnotte solidaire inter-AMAP sur un territoire rhônalpin.

Nous identifions une possibilité de complémentarité entre la création de telles cagnottes solidaires et le fonds solidaires de garantie, notamment pour garantir les prêts contractés par un paysan auprès d'une cagnotte, mais aussi pour abonder certaines cagnottes. Par ailleurs, nous pourrions élargir l'usage des cagnottes par rapport à la définition initiale donnée par le stage de Sarah. Toutes ces propositions seront mises en perspectives avec le diagnostic réalisé.

Plusieurs paysans en AMAP de Rhône-Alpes se sont d'ores et déjà dits partant pour participer au pilotage d'un tel projet.



## ► Budget prévisionnel 2012

| CHARGES  | Budget 2012   | PRODUITS   | Budget 2012   |
|--|---------------|--|---------------|
| <b>60 - Achat</b>                                | -             | <b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b> | -             |
| Achats d'études et de prestations de services    |               | Prestation de services   |               |
| Achats non stockés de matières et de fournitures |               | Vente de marchandises  | -             |
| Fournitures non stockables ( eau, énergie)       | -             | Produits des activités annexes   |               |
| Fourniture d'entretien et de petit équipement    | -             |  | -             |
| Autres fournitures                               |               |  | -             |
| <b>61 - Services extérieurs</b>                  | <b>7 206</b>  | <b>74- Subventions d'exploitation</b>                                      | <b>75 647</b> |
| Sous traitance générale                          |               | Etat:  | -             |
| Locations  | 2 000         |  | -             |
| Entretien et réparation                          |               | Région(s):   | -             |
| Assurance  | 206           | - Région Rhône Alpes   | 45 647        |
| Documentation                                    |               |  | -             |
| Location + restauration séminaire                | 5 000         |  | -             |
| <b>62 - Autres services extérieurs</b>           | <b>18 500</b> |  | -             |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires       |               |  | -             |
| Publicité, publication                           | 9 000         |  | -             |
| Déplacements, missions                           | 8 000         |  | -             |
| Frais postaux et de télécommunications           | 1 500         | Organismes sociaux ( à détailler ) :                                       | -             |
| Services bancaires, autres                       |               |  |               |
| Cotisations partenaires                          |               |  | -             |
| <b>63 - Impôts et taxes</b>                      | -             |  | -             |
| Impôts et taxes sur rémunération                 |               |  | -             |
| Autres impôts et taxes                           | -             | Subvention Privée :  | -             |
| <b>64- Charges de personnel</b>                  | <b>50 372</b> | Fondation de France  |               |
| Rémunération brut des personnels                 | 35 568        | Fondation Macif  | 30 000        |
| Charges sociales                                 | 11 454        | <b>75 - Autres produits de gestion courante</b>                            | <b>500</b>    |
| Autres charges de personnel                      | 350           | Cotisations AMAP   |               |
| Rémunération stagiaire                           | 3 000         | Cotisations PAYSANS  |               |
|  | -             | Cotisations RESEAUX  | 500           |
|  | -             | Autres produits de gestion courante  | -             |
| <b>65- Autres charges de gestion courante</b>    |               | <b>76 - Produits financiers</b>  |               |
| <b>66- Charges financières</b>                   |               | <b>77 - Produits exceptionnels</b>   |               |
| <b>67- Charges exceptionnelles</b>               | -             | <b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>                      | -             |



| CHARGES   | Budget 2012   |  | PRODUITS  | Budget 2012   |
|---|---------------|--|---|---------------|
| <b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b> |               |  | <b>79 - Transfert de charges</b>                |               |
| <b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>                                | <b>76 078</b> |  | <b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>         | <b>76 147</b> |
| <b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>              |               |  | <b>87 - Contributions volontaires en nature</b> |               |
| Secours en nature   |               |  | Dons en nature                                  |               |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations                     | -             |  | Prestations en nature                           | -             |
| Personnel bénévole  |               |  | Bénévolat                                       |               |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>  | <b>76 078</b> |  | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                       | <b>76 147</b> |
|   |               |  | <b>RESULTAT</b>                                 | <b>69</b>     |

